AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)

(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)

C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL

12 NF

Bulletin Technique N° 2I de Juin 1962 — I962_I5

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA CLOQUE DU PECHER

Il est inutile de décrire cette maladie dont les caractères ainsi que les moyens de lutte sont bien connus. Cependant, certaines années des dégâts importants sont à déplorer dans de nombreux vergers malgré les traitements généralement recommandés.

La virulence de la maladie est très inégale. Elle varie avec les années et toutes les observations font ressortir que les périodes froides et pluvieuses se situant avant la floraison favorisent son évolution.

L'hibernation du parasite est encore du domaine des hypothèses. Les symptômes apparaissent dès la sortie des premières feuilles, et il est, déjà trop tard, pour enrayer la maladie dont l'évolution se poursuit jusqu'aux premières chaleurs.

Le comportement des variétés est également différent. C'est ainsi, qu'un traitement effectué dans des conditions déterminées peut-être valable pour une variété, alors qu'il s'avèrera insuffisant pour telle autre variété plus sensible.

La plupart des techniciens et des vulgarisateurs admettent qu'un seul traitement fongicide appliqué au moment du gonflement des bourgeons est suffisant pour juguler les attaques de la maladie. Cette indication, basée sur le stade végétatif manque de précision et peut donner lieu à des interprétations différentes quant à la détermination de la date du traitement. Il faut bien reconnaître que dans l'état actuel de nos connaissances il est impossible de situer avec exactitude l'époque la plus favorable de l'intervention. En effet, les observations relevées à la suite des essais poursuivis pendant de nombreuses années, font ressortir une grande irrégularité dans les résultats obtenus. Tantôt, ce sont les traitements précoces situés à la période du prédébourrement ou celle du débourrement qui donnent satisfaction, tantôt au contraire, ce sont les traitements effectués à une période végétative plus avancée qui semblent les plus efficaces, et ceci en fonction des conditions météorologiques du moment.

Jusqu'à ces dernières années, cette méthode de lutte basée sur un seul traitement était valable pour des vergers composés en grande partie de variétés résistantes ou peu sensibles telles que : May-Flower, Amsden, Précoce de Hale, Genard, Charles Roux, Flachat etc... malgré des echecs assez fréquents sur quelques variétés comme Charles Ingouf, Carman et J.H. Hale. Actuellement une telle méthode s'avère nettement insuffisante pour protéger les grands vergers industriels uniquement composés de nouvelles variétés à chair jaune qui présentent généralement une grande sensibilité.

.../...

P62

Pour se prémunir avec le maximum de chance contre les attaques de Cloque, il est indispensable d'envisager une couverture plus large pendant toute la période critique en effectuant, en plus du traitement d'automne à la chute des feuilles, DEUX TRAITEMENTS DE PRINTEMPS: l'un situé dès le départ de la végétation des variétés à débourrement précoce (série des Elberta) qui se situe vers le 20 janvier pour la région du Sud-Ouest, l'autre au moment du gonflement des bourgeons (débourrement avancé soit vers le I5 ou 20 février).

Le premier traitement sera effectué au choix avec un produit à base de cuivre ou avec un fongicide de synthèse organique : Fermate, Zirame, Thirame etc...

Le deuxième de préférence avec un fongicide de synthèse organique, déjà cité auquel on ajoutera un oléoparathion à la dose de I%, qui tout en assurant une meilleure adhérence permettra de lutter contre certains parasites, et en particulier, contre les premières colonies de pucerons et d'acariens.

La pulvérisation doit être abondante et à forte pression afin de bien couvrir toutes les parties des arbres.

Tous les traitements, indiqués comme curatifs, qui seront effectués après le déclanchement de la maladie, seront à peu près sans effet, sauf peut être pour arrêter une séquelle de contamination tardive sans grande importance.

J. LAVAUR
Contrôleur de la Protection des Végétaux
A G E N

LE BLACK-ROT DE LA VIGNE

Dans les derniers jours de mai, de très nombreuses taches de Black-Rot nous ont été signalées dans beaucoup de communes de la Gironde, Nous avons également reçu des échantillons de la Charente-Maritime, du Lot et Garonne. Cette forte invasion montre que la maladie est de plus en plus grave puisque les foyers s'étendent toujours.

Nous avons déjà dit que les traitements préventifs devaient être appliqués en général très tôt car les premières contaminations sont toujours les plus importantes. Cette année en raison de l'évolution relativement tardive de la vigne et de la maturité précoce des périthèces de Black-Rot, les projections d'ascospores ont pu se produire dès les premiers jours d'avril, c'est-à-dire avant le débourrement. Il fallait donc redouter les premières attaques dès le départ de la végétation, en particulier à proximité des parcelles incultes ainsi que dans les vignes chaussées avant les vendanges où les grains détruits restaient sur le sol.

Ces très nombreuses taches qu'on nous signale depuis le 24 mai, proviennent des pluies des 3 et 4 mai puis de celles du 9 au I2 mai. Elles apparaissent sur les feuilles et également sur les grappes(pédoncules et rafle) et même sur les pousses.

Pour prévenir ces contaminations, il était indispensable, comme nous l'avons indiqué d'effectuer des traitements préventifs à la fin du mois d'avril (Avis du 25 avril) et au début de mai (Avis du 5 mai).

Nous craignons cette année des pertes de récolte importantes dans certaines vignes. Afin d'essayer de limiter les contaminations nous diffuserons selon les nécessités des notes spéciales destinées aux propriétaires voisins des parcelles incultes ou des anciens foyers.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C.ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : L. BOUYX